

L'INFO BOURG



Le journal du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste

Juin 2007



Photos neonyme / cmaq

Cinq ans déjà

Le squat du 920, de la Chevrotière

Par Nicolas Lefebvre Legault

Le 17 mai 2002 débutait l'occupation prolongée d'un immeuble vacant de l'îlot Berthelot sis au 920, de la Chevrotière. Pendant quatre mois, des *squatters* allaient vivre au rythme d'une intense lutte collective qui a encore des échos dans le quartier. Nous pouvons affirmer que «le squat du 920, de la Chevrotière» a ouvert la voie au projet de la coopérative l'Escalier qui est sur le point de se conclure.

D'occupation à squat

Au plus fort de la pénurie de logements, en mai 2002, le FRAPRU propose une semaine nationale d'occupations prolongées de terrains et de bâtiments vacants. Pour répondre à l'appel, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste organise l'occupation du 920, de la Chevrotière.

Pendant des mois, les militants-es préparent leur action. Le jour choisi, plus de 300 manifestants-es sont au rendez-vous. Forts-es de l'expérience tactique du Sommet des Amériques, les militants-es parviennent sans trop de mal à déjouer la police et à occuper un immeuble vacant, propriété de la Ville. Tout avait été prévu, sauf un léger détail: la durée de l'occupation. Mobilisés-es pour une occupation un peu plus longue qu'à l'habitude (quelques jours), les militants-es sont finalement restés-es quatre mois. C'est tout naturellement que les occupants-es, toujours entre 10 et 30 personnes à la fois, se sont peu à peu approprié le contenu et la forme de l'action et l'ont d'abord transformée en occupation «ouverte», puis en squat politique autogéré.

Une foule d'activités culturelles, sociales, politiques ou tout simplement festives ont émergé du squat. Fêtes de rue, activités de quartier, projections vidéo, conférences, performances, spectacles, manifs et actions militantes. D'ailleurs, la librairie sociale autogérée La Page Noire

est née dans le demi-sous-sol du squat. La créativité foisonnait. La vie en ébullition, quoi!

Plus large que le logement

À l'origine, l'occupation était centrée sur la question du logement. Le but était essentiellement de revendiquer du logement social et de freiner la prolifération de condos. Par contre, ce ne serait pas faire justice aux *squatters* que de réduire leur lutte à cette seule question. Leurs revendications allaient beaucoup plus loin. C'est toute la question de l'autogestion et de la démocratie sociale qui était au cœur de la lutte et des pratiques des *squatters*. La question du logement a évolué vers une question de fond posée par les *squatters* concernant la façon d'investir et de se réapproprier le quartier dans un contexte de lutte contre la gentrification.

Dès le départ, les occupants-es élargissaient les perspectives en revendiquant, et en obtenant, un moratoire sur la conversion de logements en condos, moratoire encore en vigueur aujourd'hui. L'évolution est aussi apparue dans d'autres revendications. Au départ, les occupants-es voulaient que le squat soit transformé en coopérative d'habitation traditionnelle, alors qu'à la fin, les activistes revendiquaient un OSBL d'habitation incluant

«des espaces ludiques, de la verdure, des locaux à usage communautaire, des logements-dépannage et d'autres ressources répondant à des besoins énumérés dans un projet élaboré par les occupants-es avec les résidents-es du quartier». En un mot comme en cent, les *squatters* voulaient changer la vie.

La fin

Les *squatters* ont été perçus-es comme l'est un chien dans un jeu de quilles par certaines élites communautaires et politiques habituées de faire copain-copain. Ainsi, Christian Simard, à l'époque D.G. de la Fédération des coopératives d'habitation, a utilisé le rapport de force

créé par les *squatters* pour négocier, sans leur en parler, un compromis impliquant un projet mixte de coops et de condos de luxe. Quand il a eu ce qu'il voulait, il a organisé une conférence de presse (ah! le traître!) pour dénoncer les occupants-es, qualifiant leur action de «nuisible à la cause du logement social». Il faut dire aussi que le squat avait donné des idées à de «vrais-es» sans-abri qui se sont installés-es dans l'immeuble d'en face (le 921), causant un sentiment d'insécurité chez les locataires des alentours. La Ville avait maintenant «son prétexte» et l'expulsion policière a suivi de peu. Le 20 septembre, le squat avait vécu.

Le souvenir de cette occupation était tellement vif à la mémoire de la Ville qu'un an plus tard, apprenant que le Comité populaire organisait une nouvelle manifestation pour souligner l'anniversaire du squat, elle a fait percer les bâtiments pour les rendre inhabitables. Quelques semaines plus tard, elle les fera démolir! Cela ne fut pas suffisant pour sauver le projet de condos de luxe de Cazo, sur lequel a plané le spectre des occupants-es jusqu'à son abandon définitif... et la relance de la lutte par le Comité populaire avec le projet de coopérative l'Escalier. Le squat aura finalement survécu.

Archives et documents en ligne:
<http://www.neonyme.net/squat/cmaq/index.html>

Les revendications des occupants-es (au 22 mai 2002):

- 1- Que les gens de la communauté puissent réaliser un projet de coopérative d'habitation avec les bâtiments des 920 et 921, de la Chevrotière et les terrains qui les entourent. (obtenu)
- 2- Que la Ville de Québec établisse un moratoire sur la conversion de logements en condominiums, tant et aussi longtemps que le taux d'inoccupation des logements demeure inférieur à 3%. (obtenu)
- 3- Que le gouvernement du Québec s'engage à construire 8 000 unités de logement social par année. (caduc)



Vivre vieux dans Saint-Jean-Baptiste

Par Nadine Davignon

Les personnes âgées se font rares dans le quartier. Peut-on encore vieillir ici convenablement? Claudette Myrand et Manon Gareau, de l'organisme l'Entraide du Faubourg, qui offre des services et des activités pour les aînés-es, nous éclairent.

Moins nombreuses et moins visibles

En 2001, on recensait 590 personnes de 60 ans et plus dans le faubourg Saint-Jean, soit environ 10% de la population¹. En proportion, il y a moins de personnes âgées ici qu'ailleurs au Québec. On les voit peu circuler dans les rues du faubourg car rares sont celles qui vivent encore dans les petites maisons typiques du quartier. Elles occupent généralement les édifices à logements multiples et les HLM.



Photo Étienne Grandmont

Le quartier a beaucoup changé depuis 30 ans et le profil des personnes âgées aussi. À l'époque, la pauvreté était plus importante. L'Entraide du Faubourg s'occupait alors de combler les besoins de base, soit l'alimentation et la réparation des logements délabrés. Maintenant, c'est plutôt de l'isolement que découlent les besoins des aînés-es. Madame Gareau explique que le profil d'âge et l'état de santé des personnes retraitées ont également changé: elles vivent plus longtemps et en santé.

Vivre ici: avantages et inconvénients

Qu'est-ce qui attire les personnes âgées ici? La même chose que les autres habitants: la proximité des services et de la famille, la beauté des lieux, les plaines d'Abraham, l'envie de voir de l'action par les fenêtres...! Et qu'est-ce qui est plus difficile? Les trottoirs mal déneigés qui empêchent plusieurs de sortir de chez eux et elles durant l'hiver. Cela ajoute à l'isolement déjà présent. Les personnes âgées apprécieraient

aussi avoir un magasin général tout près pour acheter des vêtements et de menus objets à faible prix. En effet, bien peu de boutiques s'adressent à cette clientèle sur la rue Saint-Jean, celle-ci étant surtout constituée d'épicerie fines, des restaurants et des coiffeurs branchés!

Mais comme partout au Québec, la plus grande difficulté des personnes vieillissantes reste l'isolement. À l'Entraide du Faubourg, on tente de réduire cet isolement et d'aider les personnes à rester autonomes le plus longtemps possible. On leur offre des activités (peinture, scrapbooking, marche, quilles, café-rencontre, gymnastique douce, etc.) mais aussi la livraison de repas et le transport-accompagnement pour des rendez-vous médicaux. Madame Myrand précise que le virage ambulatoire a créé une augmentation magistrale des besoins en transport vers les hôpitaux et les cliniques pour des examens et des suivis. Il n'est pas possible pour les personnes âgées de défrayer le coût des taxis à répétition.

Autre problème: le nombre de personnes âgées augmente mais pas le nombre de bénévoles... Ceux et celles-ci sont souvent à peine moins âgés-es que ceux et celles qu'ils aident! En plus des services énumérés, plusieurs activités intergénérationnelles stimulantes ne peuvent voir le jour faute de personnel. Si vous avez de l'empathie pour les personnes âgées et que vous désirez vous impliquer bénévolement, contactez l'Entraide du Faubourg au 522-2179.

1- Le faubourg Saint-Jean, une étude socioéconomique, p. 10.

Le Fonds de solidarité des groupes populaires en campagne

«Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux»

Par Jonathan Carmichael ADDS-QM)

C'est dans une ambiance festive, lors d'un 5 à 7 au café-bar l'AgitéE, que le Fonds de solidarité des groupes

populaires de Québec a lancé sa 33^e campagne de levée de fonds. Menée sous le thème «Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux», la campagne 2007 réaffirme l'option de la fondation pour les luttes sociales.

Dans le contexte politique actuel de montée de la droite, de néolibéralisme triomphant, d'autoritarisme et d'appauvrissement des classes populaires, l'action revendicative effectuée par les groupes populaires de défense des droits est essentielle. En contribuant au financement de ces groupes, le Fonds de solidarité participe à l'avènement d'un autre monde où il y a plus de justice sociale, davantage de démocratie et une meilleure redistribution de la richesse collective, un autre monde en rupture avec le système dominant qui est source d'exclusion, d'exploitation, d'oppression, de pollution.

L'objectif est fixé à 50 000\$ cette année, montant qui servira à améliorer le financement de groupes populaires de défense des droits. La campagne s'adresse essentiellement à la population, aux syndicats et aux communautés religieuses. La fondation émet des reçus de charité pour fin d'impôt et retourne 80% des dons perçus aux groupes populaires.

Créé en 1974, le Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec est composé de huit groupes de Québec. Les groupes en question sont actifs sur les fronts du logement, de la lutte contre la pauvreté, de l'aménagement urbain, de l'information, de l'environnement, de la culture populaire et des droits des personnes contrevenantes.



Photos Émilie Baillargeon

Les membres du Fonds de solidarité

Actuellement, huit groupes sont membres du Fonds de solidarité des groupes populaires de Québec. Il s'agit de:

- Les AmiEs de la Terre de Québec
- L'Association pour la défense des droits sociaux du Québec Métro (ADDS)
- Le Bureau d'animation information logement (BAIL)
- Le Comité des citoyen-ne-s du quartier Saint-Sauveur
- Le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste
- Le journal *Droit de parole*
- Le Groupe de défense des droits des détenu-e-s CKIA 88,3 FM – Radio Basse-ville



Pour envoyer votre don :

Fonds de solidarité
des groupes populaires de Québec
301, rue Carillon, Québec (Qc), G1K 5B3

Information: www.fsgpq.org

Consultations sur René-Lévesque: vers un petit hôtel?

(NLL) Nous apprenions, au moment de mettre sous presse, de source généralement bien informée, que des consultations publiques concernant le 25, René-Lévesque Est (le B&B Lion d'Or) auront bientôt lieu au conseil de quartier. Les propriétaires revendiquent un changement de zonage pour que leur établissement soit maintenant classé «petit hôtel». Concrètement, le Lion d'Or a actuellement un permis pour exploiter un couette & café de cinq chambres mais les propriétaires voudraient pouvoir en exploiter plus. La demande de changement de zonage serait à l'effet de permettre l'exploitation d'un petit hôtel de 6 à 12 chambres à cet endroit. Deux autres demandes, sur la rue Saint-Jean, ont également été déposées au conseil. Un dossier à suivre.

Un nouvel édifice sur l'îlot d'Aiguillon?

(NLL) Lors de la dernière séance du Conseil de quartier, nous avons appris l'existence d'un projet pour l'îlot d'Aiguillon (le terrain vague derrière Radio-Canada où se trouve l'arrêt du 7). D'après les informations obtenues, le groupe Chalifoux voudrait construire un édifice de cinq ou six étages abritant un stationnement, des bureaux et deux étages de condos. Considérant que ce terrain appartient (appartenait?) à la Ville, n'est-il pas légèrement problématique de «faire un suivi du plan de construction» sans un minimum de débat public sur l'usage même du terrain? Ce n'est pas comme si les terrains «à construire» abondaient dans le quartier! Des consultations auront lieu les 13 et 20 juin au sujet des critères architecturaux et d'aménagement permettant de guider le projet. La population est invitée à s'intéresser de près à ce projet. Pour plus d'informations concernant la tenue des consultations publiques composez le 641-6001 (bureaux de l'Arrondissement). Projet détaillé, avec images : <http://www.ledaiguillon.com/>

Opération murales et jardinières sur Sainte-Claire

(EML) Dans la lignée du projet de rue partagée pour la rue Sainte-Claire et d'animation de la rue, le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a approché deux propriétaires de commerces, Adrien Lapointe fourrures et la Boucherie Bégin, afin de leur présenter un projet de murale pour une de leurs façades qui donne sur la rue Sainte-Claire. Ces derniers ont donné leur accord à la réalisation de telles murales sur leur mur. Ces murales seront réalisées dans le cadre des projets Rue Sainte-Claire partagée et Graffiti de l'arrondissement La Cité. Attendez-vous à voir de la couleur cet été!

De plus, encore cette année, le Comité populaire invite les résidents-es de la rue Sainte-Claire, ainsi que tout le quartier, à fleurir leurs portes et leurs fenêtres! Dans le but d'axer le projet sur le verdissement de la rue et de la rendre plus conviviale, le Comité populaire répète l'expérience de l'année dernière. Quatorze jardinières seront donc installées aux poteaux de téléphone de la rue dans les prochaines semaines, quatre de plus que l'an dernier. Nous vous invitons à ressortir vos plus beaux atours fleuris!

Pas assez riche? Déménagement!

Par Étienne Grandmont

Toute ressemblance avec des personnes réelles n'est que le fruit de votre débordante imagination.

J'ai rencontré la semaine dernière mon ami Paul qui habite lui aussi le quartier Saint-Jean-Baptiste. Il avait la mine passablement déconfite, d'où mon empressement à l'inviter au Sacrilège pour lui tirer les vers du nez.

À peine assis, il me lance: «Je dois quitter le quartier: je ne suis pas assez riche!» Paul vit avec Lucie, sa copine, depuis un peu plus de quatre ans. Ils ont un fils, Nathan, espèrent avoir un autre enfant d'ici peu et avaient la ferme intention de les voir grandir dans le quartier qu'ils habitaient et aimaient. Mais voilà, tout semble leur glisser entre les doigts depuis quelques années: leur capacité de se trouver un logement qui convienne à leurs besoins à un prix décent s'amenuise avec le temps.

Récemment, Paul a renouvelé le bail de son appartement mais les hausses de taxes lui ont fait très mal. «La taxe, c'est moi qui l'ai payée à la Ville sans que mon logement soit de meilleure qualité.» Depuis le début de la crise du logement, il avait réussi à se loger pour pas trop cher mais voilà, ses besoins aussi ont changé. En plus, comme il disait à son proprio qu'il trouvait la hausse pas mal forte cette année, ce dernier lui a répondu que Saint-Jean-Baptiste devenait cher et que s'il n'arrivait plus à se payer un logement à son goût, il n'avait qu'à changer de quartier.

Il m'a ensuite dit que Lucie et lui avaient regardé pour l'achat d'une copropriété dans le quartier. «Mais c'était hors de prix. Non seulement il y a une pression spéculative vers le centre de la ville mais en plus, trois ou quatre agents immobiliers maintiennent les prix

artificiellement élevés.» Il ne lui aura suffit que de quelques démarches pour se rendre compte que les prix affichés sur les sites Internet des agences ne correspondent pas à ceux proposés par les agents lors de la première visite. «Et même si on achète, les taxes continueront de monter pendant les prochaines années et comme nos revenus ne risquent pas de suivre, on aura vite la corde au cou.»

Selon lui, parce que ses revenus sont trop élevés pour qu'il ait droit à un logement dans un HLM, il ne reste que les coopératives d'habitation qui pourraient lui permettre de rester dans le quartier sans qu'il ne consacre une trop grande part de son revenu à se loger. Il a envoyé des

demandes dans toutes les coops du quartier mais les réponses se font rares et souvent négatives. «On ne doit pas être les seuls à vivre une situation pareille. Aussi, je me dis que c'est probablement le moyen qu'ont choisi les locataires de coops actuels pour demeurer dans le quartier.» Et voulant lui montrer l'étendu de mes connaissances sur la question du logement social, je lui rappelle que les gouvernements ont tendance à sabrer dans les programmes

existants depuis quelques années, ce qui n'arrange en rien son humeur. Moi et ma grande gueule.

«J'ai l'impression qu'il faudrait qu'on s'exile en banlieue. On pourrait facilement trouver un bungalow avec une hypothèque de 800\$ par mois alors que dans le quartier, pour le même prix, le mieux qu'on pourrait dénicher, c'est une copropriété indivise de quatre pièces et demie, mal éclairée et sans cour pour les enfants. Mais ce n'est pas ce qu'on veut pour notre famille: notre quartier, on l'aime et on veut y rester. Tu trouves pas que le fait d'être discriminé géographiquement à cause de tes revenus, c'est comme une forme d'exclusion sociale?»

Oui Paul, je crois que ça en est.



Photo Étienne Grandmont

CHOCO-MUSÉE ÉRICO
634, rue Saint-Jean
Faubourg Saint-Jean Baptiste
524-2122

LA CRÈME GLACÉE DES PASSIONNÉ(E)S

210857

De l'égalité juridique à l'égalité sociale

Par Yves Gauthier

Si le passé est garant de l'avenir, les membres de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transsexuelle et transgenre (LGBT) ont toutes les raisons d'être remplis-es d'espoir. En effet, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse vient de déposer son dernier rapport de consultation du groupe de travail mixte contre l'homophobie. Ce rapport, commandé par le gouvernement Charest, propose une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie, sous le titre *De l'égalité juridique à l'égalité sociale*.

En 1994, la même commission avait déposé un rapport intitulé *De l'illégalité à l'égalité* qui a grandement contribué à faire prendre conscience de la discrimination créée par l'omniprésence de l'hétérosexisme dans notre société et à la dénoncer.

Il faut reconnaître que la communauté LGBT québécoise a vu ses droits progresser de façon remarquable au cours des trente dernières années. «En 1977, avec l'inclusion de l'orientation sexuelle à la liste des motifs de discrimination, la Charte des droits et libertés de la personne du Québec est devenue un instrument juridique important pour la reconnaissance d'une égalité des personnes homosexuelles», nous signalent d'entrée de jeu les responsables du rapport.

Déjà, en 1980, les tribunaux statuaient qu'une commission scolaire ne pouvait invoquer l'orientation sexuelle des requérants pour ne pas leur louer une salle. En 1996, l'article de la Charte qui permettait la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans divers régimes d'assurances et d'avantages sociaux fut abrogé. En 1998, l'état de transsexualisme ainsi que la personne en processus de transition sont reconnus comme faisant partie de la Charte. L'année 1999 voit les conjoints-es de même sexe reconnus-es comme conjoints-es de fait ayant accès aux mêmes droits et privilèges que les conjoints hétérosexuels. En 2002, l'union civile fait son apparition au Québec et

enfin, en 2005, le mariage entre conjoints-es de même sexe est rendu légal au Canada.

Par contre, le groupe de travail constate, dans son étude entreprise il y a trois ans, que, malgré toutes ces avancées, l'homophobie est toujours présente au sein de notre collectivité. Des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme, de toxicomanie, de suicide, de violence conjugale et une incidence majeure du VIH/Sida marquent les membres de la communauté LGBT. Et c'est encore plus difficile chez les autochtones et les communautés culturelles, l'homosexualité étant vue, dans ces cas, comme une menace à la démographie.

Le groupe de travail propose donc qu'une stratégie nationale de lutte contre l'homophobie soit élaborée. Les objectifs d'une telle politique seraient de «reconnaître les réalités des personnes de minorités sexuelles, d'accompagner celles qui éprouvent des difficultés, d'améliorer les connaissances sur les personnes de minorités sexuelles et enfin de soutenir les organismes communautaires voués à l'amélioration de la situation de ces personnes».

Voilà tout un programme en perspective. Si le rapport soumis en 1994, *De l'illégalité à l'égalité*, a porté des fruits tels que la légalisation du mariage entre conjoints-es de même sexe, peut-être nous est-il permis de croire que *De l'égalité juridique à l'égalité sociale* apportera l'acceptation réelle des personnes de minorités sexuelles.

Pour y arriver, il faudra revoir le financement des divers organismes LGBT qui s'occupent de la question car sur un total de 5,8 millions\$ investis dans la communauté gaie et lesbienne, 4,8 millions (83%) sont remis à des organismes luttant contre le VIH/Sida. De plus, il faut être conscient que le combat de l'égalité sociale sera long car il est plus facile de changer des lois que des mentalités.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse: 643-1872.

Rapport de consultation du Groupe de travail mixte contre l'homophobie

DE L'ÉGALITÉ JURIDIQUE À L'ÉGALITÉ SOCIALE

VERS UNE STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE

Mars 2007



Francis Leplay Lauréat Altern'Art

Par Yves Gauthier

Le Festival d'art gai de Québec a institué un prix littéraire s'adressant à un-e auteur-e ayant publié une œuvre décrivant certains aspects du vécu homosexuel. Les membres du jury ont décerné le prix Altern'Art de Québec 2007 à Francis Leplay pour son roman *Après le spectacle*.

Francis Leplay ouvre une fenêtre sur la littérature gaie et laisse entrer un vent de fraîcheur sur la description d'un certain vécu homosexuel. Ce Parisien, acteur et comédien qui en est à sa

première œuvre littéraire frappe dans le mille avec le sujet de l'amour qui s'impose mais qui est toujours vécu par intermittence.

Francis Leplay s'insurge contre les préjugés et pour lui «la morale est le cache-sexe de la jalousie». Il souligne à grands traits le besoin d'amour, de tous les genres d'amours, dans leurs différentes expressions, comme s'imposant en dehors de la volonté des individus.

«[...] Pourquoi aimez-

vous M? Parce que.» Voilà l'ultime réponse qui aboutit à la fin de l'ouvrage, voulant comme clouer le cercueil à tous les «psys» et curés de ce monde qui voudraient expliquer l'inexplicable, qu'importe la justesse de leurs analyses.

L'auteur ne pouvait évidemment passer sous silence l'homophobie présente dans la vie de tous les jours. Il choisit de faire intervenir des acteurs, confrères d'une pièce de théâtre, pour révéler au monde cette discrimination latente et dévastatrice. En une longue diatribe, Brice, le personnage central, règle ses comptes avec ses protagonistes de scène pour nous laisser avec une réplique que son personnage doit dire tous les soirs de représentation et qu'il a fait sienne: «Je ne suis pas un homme, Riton, qui en aime un autre, mais un homme amoureux d'une aventure qu'ils n'avaient ni l'un ni l'autre le pouvoir de mener seul», ce qui rejoint le «[...] eux aussi, pour exister, il faut qu'ils se mettent à plusieurs» de Jean-Paul Sartre dans *La nausée*.

C'est peut-être là la clef du roman et de la vie.

Après le spectacle, roman, Francis Leplay, Éditions Écrire Seuil, 142 p. Le prix Altern'Art de Québec est remis à Québec, le 17 mai de chaque année, lors de la Journée internationale de lutte contre l'homophobie.



Cet été, laissez le soleil briller
et venez FAIRE VOS FRAIS au

FOU-BAR

525, rue St-Jean



de tous ses feux
à l'AIR CLIMATISÉ

Québec, 522-1987

Les Douces Heures BORÉALE

MARDI-JAZZ
tout l'été

Concert

EXPOSITION

4 à 8

BABYFOOT
GRATUIT pour l'été

Cachez ce fil que je ne saurais voir

Par Étienne Grandmont

Certains-es leur trouvent du charme et apprécient qu'ils rappellent le côté populaire de notre quartier. D'autres les exècrent, classant leur présence parmi les pollutions visuelles dont il faudrait se départir au plus tôt. Chose certaine, les fils électriques qu'on voit pendouiller dans le quartier Saint-Jean-Baptiste dérangent. Dérangent qui? Pas la majorité des résidents-es qui ne les remarquent même plus. À la veille du 400^e anniversaire de la Ville, on peut comprendre que l'empressement de la Ville à faire table rase des fils était surtout destiné à améliorer le coup d'œil pour la venue des touristes. (On en compte environ 500 000 par année dans nos rues.)

La Ville de Québec entendait, dans un grand élan de rationalisation des dépenses, profiter de subventions provinciales permettant l'enfouissement et entreprendre du même coup d'importants travaux de réfection de nos trottoirs, chaussées et infrastructures souterraines. Or, l'abolition du programme d'aide à l'enfouissement des fils électriques en 2003 aura modifié sensiblement l'idée originale de la Ville: plutôt que de l'enfouissement des fils de tout le quartier, on ne s'occupera maintenant que de ceux de la rue Deligny, entre d'Aiguillon et Laviguer. En effet, un programme d'Hydro-Québec subventionne une partie des travaux effectués dans les secteurs patrimoniaux, ce

à quoi correspond cette partie de la rue Deligny qui joint l'église Saint-Jean-Baptiste à la tour Martello #4.

En contrepartie, outre ceux et celles qui croient que l'enfouissement de tous les fils du quartier représente une dépense difficilement justifiable, ce sont les poseurs et poseuses d'affiches qui doivent se réjouir. Sans les poteaux électriques, abondamment disséminés dans le quartier, l'affichage alternatif n'aurait plus beaucoup de surface à sa disposition. Il s'agit là d'un important volet de diffusion d'informations qui devraient trouver de nouveaux moyens de nous rejoindre advenant la disparition de leurs grands complices.

L'enfouissement des fils, et donc la disparition des poteaux, aurait toutefois permis l'élargissement des trottoirs par la disparition de ces obstacles encombrants. Le déneigement des espaces habituellement réservés aux piétons aurait été plus simple, probablement mieux fait et la simple ballade avec une poussette pour enfant aurait enfin pu devenir autre chose qu'une interminable course à obstacles. Cela dit, l'enfouissement des fils n'est pas une panacée: il y a de nombreuses façons de rendre le quartier Saint-Jean-Baptiste plus piétonnier. À titre d'exemple, faire de la rue Sainte-Claire une rue partagée conjuguerait habilement les besoins des piétons, des cyclistes, des automobilistes et des résidents-es. De quoi rêver!



Photo IRL



Photo Étienne Grandmont

Le 26 mai dernier, une quarantaine de locataires de Québec se sont joints à 500 membres du FRAPRU pour protester contre le budget des libéraux. Les manifestants dénonçaient ce budget qui accorde des baisses d'impôts ne profitant qu'aux mieux nantis, néglige l'aide aux mal-logés et aux sans-abri. Afin de bien illustrer son point de vue, la manifestation du FRAPRU a démarré dans un parc de Westmount pour se terminer dans le quartier populaire de Saint-Henri. Avec seulement 1000 nouvelles unités par année, le FRAPRU parle carrément de « marginalisation du logement social ».

Parc Richelieu

Au compostage, citoyens !

Par Étienne Grandmont

Projet-pilote initié par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste et les AmiEs de la Terre de Québec en mai 2005, le site de compostage communautaire du parc Richelieu pourra accueillir davantage de ménages à partir de cet été. L'arrondissement de la Cité, talonné par les responsables du projet, a en effet autorisé l'installation d'une nouvelle compostière, qui s'ajoute aux deux autres déjà présentes. «Ça nous permettra d'offrir une place à la vingtaine de ménages qui se trouvaient sur la liste d'attente. C'est une très bonne nouvelle pour le quartier», estime Véronique Laflamme, du Comité populaire Saint-Jean-Baptiste.

Madame Laflamme rappelle que le quartier Saint-Jean-Baptiste, comme les autres quartiers centraux, est un quartier de locataires. De fait, 5 200 ménages (83,8%) du quartier sont locataires. «Plusieurs personnes qui habitent le quartier manifestent l'intérêt de composter leurs matières organiques domestiques mais sont bloquées par différentes contraintes, particulièrement par l'absence d'espace vert sur leur lieu d'habitation. Pour nous, cette réalité urbaine ne doit pas freiner l'initiative écologique des résidents-es.»

Par ailleurs, le projet-pilote Compostage communautaire du Faubourg s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la Communauté métropolitaine de Québec qui s'est fixé comme objectif de réduire de 60% le volume de matières putrescibles d'ici 2008. En mars dernier, le projet avait déjà permis de détourner 3 tonnes de déchets compostables du chemin de l'incinérateur. Quelques pas pour les résidents-es, un grand bond en avant vers Kyoto.



**LE CRAC
ALIMENTS SAINS
LA CAROTTE JOYEUSE**

690 rue St-Jean
Québec (Québec) G1R 1P8
Tél: 418-647-6881
Fax: 418-647-3953
Courriel: info@lecrac.com

**FAITES VALOIR
vos DROITS!**

www.avocatcharronbl.qc.ca
avocatcharronbl@videotron.ca



Recours collectif
Droit de la copropriété
Congédiement
Contrat d'union et de séparation
Technologies de l'information

280, rue Saint-Jean
Québec (Qc) G1R 1P1

Téléphone: 418 204-6639
Télécopieur: 418 204-6689



**Conseiller en sécurité financière
Conseiller en assurances collectives**

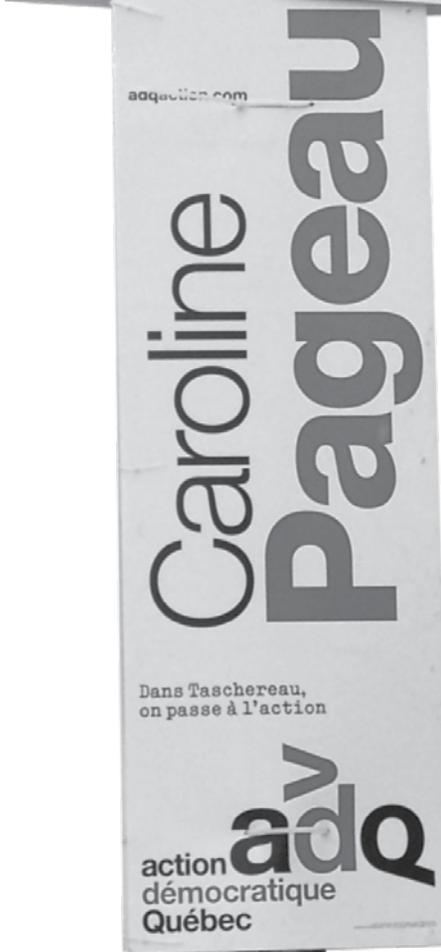
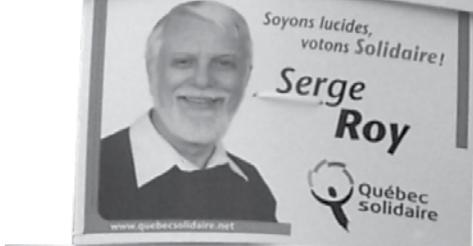
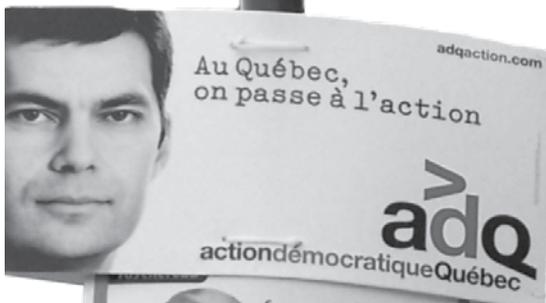
Michel Yacoub

- Assurance Collective
- Assurance Salaire
- Assurance Vie
- R.E.E.R Collectif
- R.E.E.R

505 14^e Rue
Québec, Qc. G1J 2K8
Tél. : (418) 529-4226
Fax : (418) 529-4223
Ligne sans frais 1-877-823-2067
michel.yacoub@sympatico.ca

Le village gaulois de Québec

Par Nicolas Lefebvre Legault



La montée de la droite s'est arrêtée aux portes de notre circonscription. Dans Taschereau, notre comté, le candidat libéral s'est écrasé, l'adéquiste a plafonné et la péquiste s'est maintenue. Mieux: Agnès Maltais augmente sensiblement sa majorité même si les tiers partis doublent leurs appuis. Tel un irrédutable village gaulois, le centre-ville échappe à la droite libérale et adéquiste. On a eu chaud mais l'honneur est sauf!

À contre-courant

Alors que, scrutin après scrutin, la montée d'une nouvelle droite populiste se confirme dans la région, le centre-ville de Québec est complètement à contre-courant. Dans tous les autres comtés, les partisans-es de la droite forment la nouvelle majorité sociopolitique. Pas ici. Même en additionnant les votes adéquistes et libéraux, on n'arrive pas à la moitié des voix exprimées. En fait, dans le comté, la droite est même en recul: son score combiné a baissé de 5% depuis la dernière élection.

L'ADQ a certes progressé: elle est maintenant deuxième avec 28% des suffrages exprimés mais, pour la première fois, elle n'a pas obtenu son score national dans le comté. Autrement dit, elle a plafonné. Le PLQ, lui, s'est carrément écrasé. En troisième place avec 21% des suffrages, il obtient son plus bas score à vie. Avec 37% des voix, le PQ est légèrement en recul (-2%) mais le parti réussit tout de même à creuser sensiblement l'écart avec son plus proche concurrent. Aux dernières élections, le PQ n'avait obtenu que 1 690 votes de plus que les libéraux. Cette fois-ci, ce sont 3 178 votes qui le séparent de l'ADQ.

Tiers partis

L'ampleur de la victoire d'Agnès Maltais est assez remarquable dans la mesure où la progression des tiers partis est importante: ils

sont passés de 7 à 14% des voix entre 2003 et 2007. Le taux de participation ayant à peine frôlé (+1%), les gains des tiers partis se sont nécessairement faits à l'encontre de l'une ou l'autre des formations représentées à l'Assemblée nationale. Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, ce n'est pas le PQ qui a principalement écopé mais bien la droite. Comment cela est-il possible?

Il semble que Québec solidaire ait réussi à capter une partie du vote de protestation qui ailleurs est allé aux adéquistes. Nos sources nous indiquent que le pointage a révélé un nombre important d'électeurs hésitant jusqu'à la dernière minute entre QS et l'ADQ. La plus importante campagne de gauche depuis le Sommet des Amériques a permis de freiner la montée de la droite dans le centre-ville. *A priori*, la présence d'une gauche contestataire, critique du *statu quo* et des élites, semble utile politiquement. Ce n'est pas rien.

Minoritaires

Ces résultats encourageants dans le comté de Taschereau ne doivent pas nous faire oublier la situation politique globale qui, avouons-le, n'a rien de réjouissante. L'élection d'un gouvernement minoritaire n'est pas une mauvaise nouvelle en soi, au contraire, mais que le rôle d'opposition officielle échoit à une formation encore plus à droite que le gouvernement n'augure rien de bon.

Les habitants-es du centre-ville de Québec se voient un fois de plus confirmés-es dans leur statut de minoritaires. Politiquement, nous allons à contre-courant de toute la région et «nos» élus-es sont maintenant dans l'opposition à tous les paliers de gouvernement. Alors qu'ailleurs c'est la droite qui cartonne, ici c'est une certaine gauche qui surnage. Socialement aussi, nous sommes minoritaires et en voie de marginalisation accélérée. Ce qui domine actuellement, ce sont les humeurs revanchardes d'une certaine élite de banlieue et les problèmes, réels et présumés, de la classe moyenne. En tant qu'urbains, nous sommes l'objet de moqueries, quand ce n'est pas carrément de mépris, et nos



problèmes de logement, de pauvreté, de jobines, de transport en commun et Cie n'attirent plus l'attention puisque plus personne ne semble vouloir courtiser nos votes.

Ruptures

Historiquement, la région de Québec vote «du bon bord», c'est-à-dire qu'elle est presque toujours au gouvernement. L'élection d'une majorité de députés-es adéquistes dans la région est en ce sens une rupture avec la tradition. L'histoire dira si c'était un

vote précurseur d'une grande tendance à venir. Ceci dit, le centre-ville aussi est fâché avec sa tendance historique à «voter du bon bord». Quatre mandats péquistes d'affilée, dont deux dans l'opposition, c'est du jamais vu. Ici aussi il y a rupture politique. Qu'est-ce qui a changé au début des années 1990 qui pourrait l'expliquer?

La présence massive des groupes communautaires et de leurs médias, comme l'*Infobourg* et *Droit de parole*, explique en partie pourquoi le centre-ville prend une direction opposée à celle des banlieues. Pendant que les uns syntonisent CHOI Radio X, les autres écoutent CKIA Radio Basse-ville ou CKRL. Deux visions radicalement opposées. Les élections traduisent l'état des rapports de force à un moment précis. Actuellement, la situation est très mouvante et il n'y a toujours pas de bloc politique dominant. Gardons donc le pessimisme pour des jours meilleurs. La gauche sociale n'a pas le droit de baisser les bras. Pas maintenant. Avec Jean Charest dans le fauteuil du premier ministre et Mario Dumont dans celui du chef de l'opposition, les militants-es sont aussi bien d'attacher leur tuque parce que ça va rocker! En route pour de nouvelles aventures...

Tabagie de quartier... depuis 1923!

620 rue Saint-Jean
Tél.: 522-5923

Billets de bus - café
revues du monde - bières

699, rue Saint-Jean, Québec
téléphone : (418) 522-0685

DEPUIS 1871

J.A. MOISAN
ÉPICERIE FINE

Venez découvrir une VARIÉTÉ EXCEPTIONNELLE de PRODUITS FINS servis chaleureusement dans l'ambiance du bon vieux temps

UNE VITRINE DES PRODUITS TYPIQUES DES MILIEUX RURAUX

30^e anniversaire du Com Pop

Un docu-vidéo pour souligner 30 ans de militantisme

Par Yves Gauthier pour le Comité 30^e anniversaire du compop

Le faubourg Saint-Jean est reconnu pour son militantisme. Certains vont même jusqu'à l'étiqueter de «petite république du Faubourg». Ce n'est pas peu dire. Et c'est tant mieux. Trente années séparent «Sauvons Saint-Gabriel» de «Rue Sainte-Claire partagée». Un devoir de mémoire s'impose. Pour célébrer ces trente années de résistance active, auxquelles le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste a été étroitement lié, un documentaire vidéo sera produit au cours des prochains mois.

La réalisation de ce documentaire, d'une durée de cinquante minutes, a été confiée à Marco Dubé et Cindy Labonté. La compétence de Marco Dubé n'est plus à prouver, ce dernier ayant récemment réalisé *Un toit un droit* et *Symphonie Locass*, deux documentaires diffusés notamment à Télé-Québec. Pour mener à bien ce projet, l'équipe de tournage pourra compter sur la participation des militants-es des années 1970 à aujourd'hui. Le docu-vidéo entend démontrer que le militantisme est utile, qu'il peut et doit défoncer les barrières générationnelles.



La rue Saint-Gabriel dans les années 70

Dans les prochaines semaines, ceux et celles qui ont joué et jouent encore un rôle dans la préservation et l'amélioration de la vie de quartier du faubourg seront invités-es à collaborer afin de graver sur pixels les luttes passées et actuelles. Toute une fête en perspective!

C'est grâce au soutien financier de la Caisse populaire de Québec, de la députée Agnès Maltais, du Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste et à l'apport de bénévoles concepteurs et conceptrices que ce projet peut voir le jour.

L'INFO BOURG

Journal de quartier publié à 7000 exemplaires, 5 fois par an depuis 1990, *L'Infobourg* est un média libre et participatif qui défend sans ambages les droits et les intérêts des classes populaires. Les articles publiés n'engagent que leurs auteurEs. Écrivez-nous, passez nous voir!

Comité de rédaction pour ce numéro : Nadine Davignon, Yves Gauthier, Nicolas Lefebvre Legault, Étienne Grandmont, Claude Giguère et Paul-André Perron.

Veuillez noter que notre politique d'information est sur le site web du compop.

Photographie et illustrations: Étienne Grandmont
Ian Renaud-Lauzé, Nicolas Lefebvre Legault, Émilie Baillargeon / Les déclencheurEs et Simon Lepage.

Correction : Annie Cloutier
gerritannie@hotmail.com
Infographie : Ian Renaud-Lauzé
Publicité : Nicolas Lefebvre Legault au 522-0454.

Adresse : 780, rue Sainte-Claire, Québec, Qc, G1R-1P9
Tél. : 522-0454
Télec. : 522-0959
Site Web: www.compop.net
Courriel : compop@qc.aira.com

La publicité est la principale source de revenus de *L'Infobourg*. Le déficit d'opération du journal est assumé par le Comité populaire Saint-Jean-Baptiste, un organisme communautaire principalement financé par le Secrétariat à l'action communautaire autonome, Centraide, le Fonds de solidarité des groupes populaires et des activités d'autofinancement.

ENJOYEZ
VOTRE ÉTÉ!

ckia 88,3
FM
RADIO BASSE-VILLE QUÉBEC

Soyez de la programmation de CKIA ! Présentez votre projet d'émission.

WWW.CKIAFM.ORG

Lutte contre la fluoration de l'eau potable à Québec Une victoire à savourer!

Par **Émilie Dufour et Martin Leclerc**, Amis de la Terre de Québec, groupe membre du Front commun pour une eau saine

Le 16 avril dernier, le conseil de la Ville de Québec s'est prononcé en faveur d'un moratoire sur tout projet d'expansion de la fluoration de l'eau dans la capitale nationale. Sous l'œil attentif d'une bonne dizaine de citoyens et citoyennes ayant interrogé les élus-es pendant la période de questions précédant le vote, 24 des 36 conseillers municipaux votants ont finalement décidé de mettre un frein à cette pratique insensée. Leur décision est d'autant plus importante que l'ajout de fluorures cessera à l'usine de filtration de Loretteville à compter du 1^{er} avril 2008 si le gouvernement du Québec n'impose pas cette mesure d'ici là. Ainsi, dans moins d'un an et partout à Québec, la fluoration ne serait plus qu'un mauvais souvenir! Le résultat de ce vote représente une victoire considérable pour le Front commun pour une eau saine (FCES), une large coalition créée en novembre 2006 afin d'intensifier la lutte contre la fluoration à Québec.

Un arrêt entièrement justifié en vertu du principe de précaution

«Cette décision du conseil de ville nous prouve que l'arrêt de la fluoration est entièrement justifié en vertu du principe de précaution, déclare Ginette Beaulieu, présidente de l'Action des citoyens pour le maintien de la qualité de vie à Québec (ACMQVQ), groupe membre du FCES. Déjà, en 2003, nous commençons à interpellier nos élus-municipaux sur cette question.» Le respect du principe de précaution est l'un des trois principes fondamentaux qui sous-tendent l'action du FCES pour l'arrêt de la fluoration. À cet égard, mentionnons que le fluorure n'est pas un élément essentiel à la santé d'après Santé Canada et qu'il y a absence de consensus scientifique sur l'apport maximal en fluorures, toutes sources confondues, que le corps humain peut tolérer. Alors pourquoi prendre le risque d'en ajouter dans l'eau de consommation?

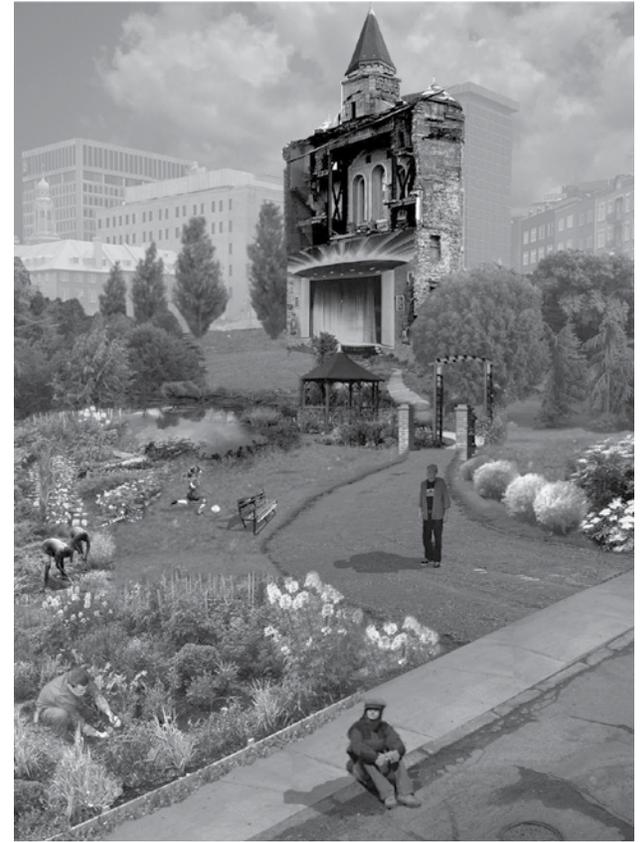
Plusieurs membres du FCES s'opposent aussi à la fluoration en vertu de la liberté de choisir. Ajouter des fluorures dans l'eau potable d'une ville ne laisse pas de choix aux citoyens-nés qui n'en veulent pas. L'eau embouteillée ne constitue pas une solution si on considère tout le transport qu'engendre ce commerce et les profits mirobolants engrangés par les multinationales concernées. Les membres du FCES ont plutôt choisi de se mobiliser. Chapeau!

Outre l'ACMQVQ et les ATQ, sont membres du FCES: le Conseil régional de l'environnement – Capitale nationale, la Ligue des droits et libertés de Québec, le Réseau du Forum social Québec–Chaudière–Appalaches,



l'Association de médecine dentaire holistique du Québec, l'Association des diplômés en naturopathie du Québec, l'Association québécoise pour un contrat mondial de l'eau (AQCME), l'Association pour la santé environnementale, les hypersensibilités et les allergies du Québec (AEHA), les experts scientifiques: Mireille Guay, Ph. D. chimie organique, P.-J. Morin, Ph. D. médecine expérimentale, Gilles Parent, n.d. et Me J. R. Graham, B.A., LL. B., membre du Barreau de l'État du Minnesota.

Urbanisme citoyen



(ND) Qu'aimeriez-vous que les terrains vacants et les stationnements de notre quartier deviennent? Bien autre chose qu'un hôtel! Terrain privé ou pas, place aux idées des citoyens! Illustration: Simon Lepage

Céder son bail: brillante initiative!

Par **Marc-André Émard** de l'Association des locataires de Villeray

Tout d'abord, pour qu'il y ait cession, vous devez trouver une personne qui souhaite habiter votre logement (le ou la cessionnaire). Une fois cette personne trouvée, il est préférable de signer une entente écrite (contrat de cession) avec elle stipulant qu'elle deviendra la locataire de votre logement, suite à l'acceptation du ou de la propriétaire. Ensuite, vous envoyez un avis écrit (par courrier recommandé de préférence) à votre propriétaire pour l'informer de la cession. Cet avis doit obligatoirement inclure le nom et l'adresse du ou de la cessionnaire, ainsi que la date de cession. Votre propriétaire a 15 jours pour manifester son refus; une fois ce délai écoulé, il est réputé avoir accepté s'il n'a pas répondu à l'avis! S'il refuse, il ne peut le faire que pour des raisons sérieuses (ex.: insolvabilité du cessionnaire).

De plus, vous pouvez contester son refus devant la Régie. Il est à noter que les personnes habitant un HLM ou une résidence d'un établissement d'enseignement ne peuvent pas céder leur bail. Les effets de la cession sont simples: vous cédez votre bail, donc tous les droits et obligations qui s'y rattachent. Le propriétaire devant considérer le cessionnaire comme s'il était l'ancien locataire, ils n'auront pas à signer un nouveau bail! Le propriétaire ne pourra donc pas augmenter le loyer de plusieurs centaines de dollars. Il devra suivre l'indice de la Régie.

Bref, la cession de bail n'est pas simplement un droit du locataire mais aussi un moyen direct de lutter contre la hausse des prix du marché. Le marché ne nous fait pas de cadeau, alors pourquoi lui en faire un: cédez votre bail!

Ode aux rêveurs

Photo Étienne Grandmont



(NLL) Bon débarras! Les bretelles de l'autoroute Dufferin qui arrivent dans le mur tombent sous le pic des démolisseurs. Le symbole ultime de la folie des urbanistes des années 1960, qui ont défiguré la moitié de Saint-Jean-Baptiste et de Saint-Roch, sera finalement éliminé. En regardant ça, je ne peux m'empêcher de penser au tramway... La mairesse traite les promoteurs du projet de transport léger sur rail à Québec de rêveurs. Le lien avec les bretelles d'autoroute? Depuis que je suis arrivé à Québec, il y a maintenant 11 ans, Marc Boutin est le seul qui prône ouvertement leur démolition. Et qui est le premier à m'avoir parlé d'un tramway en ville? Eh oui, Marc Boutin, encore lui! Combien de fois a-t-il été traité de rêveur, pensez-vous? Rêvera bien qui rêvera le dernier!